

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 26 (1979)
Heft: 11-12

Artikel: 1979: Le dernier numéro de la revue "Protection civile"
Autor: Reichler, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1979: Le dernier numéro de la revue «Protection civile»

Je ne sais si le fait d'être membre du Comité central et président de la Commission de rédaction et d'information de l'USPC accélère le rythme de la vie, mais me voilà avec vous à fin 1979, et comme dit la chanson, «on ne voit pas le temps passer»!

Pourtant, je puis vous assurer que 1979 a été une année bien remplie pour l'Union suisse pour la protection civile et ses différents organes. Sans vouloir entrer dans une énumération fastidieuse de toute l'activité de l'USPC, qui ferait d'ailleurs double emploi avec le rapport annuel du secrétariat général, il convient de mentionner les nombreuses séances qui ont eu lieu tout au long de 1979: Comité central, Conférence des présidents, Commissions de gestion, des finances, de contrôle, de rédaction et information, technique, Assemblée des délégués à Langnau (et j'en oublie peut-être!).

Le dynamisme du président central, le professeur Dr R. Wehrle, sa grande compétence, sa disponibilité, comme aussi l'harmonieuse collaboration avec l'Office fédéral pour la protection civile, tout spécialement avec M. le Directeur Mumenthaler et M. Aeberhard, chef du service de l'information, sont certainement à la base de cette fructueuse activité.

D'autre part, la participation à des expositions et à des actions de promotion et d'information, le service de presse, la mise à disposition du public, gratuitement ou à prix réduit, d'articles de réclame PC très utiles tels que, entre autres, sachets de pansements, carnets de notes, et dernièrement les parapluies – j'espère qu'on verra dans ce numéro ou dans un prochain Miss Suisse à l'abri sous son parapluie PC! –, sont un témoignage positif et heureux de la vitalité de l'USPC et de l'activité de ses sections cantonales.

Mais il y a encore des lacunes à combler, ainsi que l'a exprimé M. Mumenthaler lors d'une réunion d'information destinée aux présidents de commune. Je cite: «Dans les 6,05 millions de place de sécurité existantes, le 90 % de la population pourraient trouver refuge. Si l'on considère toutefois le matériel nécessaire pour l'effectif final, on se rend compte que seuls les 70 % sont couverts. Sur les 425 000 personnes en service, seuls 40 % d'entre elles sont formées.

M. Mumenthaler considère que la protection civile n'est pas suffisamment prise au sérieux, ni par la population, ni par les hommes politiques. Il faut donc améliorer l'information («c'est la mission principale de l'USPC», remarque personnelle de Reichler) et les communes doivent prendre des initiatives. Il est important de s'occuper de la protection civile en temps de paix et d'intensifier la collaboration entre communes, cantons et Confédération. En outre, les petites communes qui n'ont pas jusqu'à présent construit un nombre suffisant de places doivent accélérer la mise en place du dispositif nécessaire. L'entretien des locaux de la protection civile doit être amélioré.»

Il y a aussi bien des sections cantonales USPC qui recherchent et aimeraient garder un bon, un meilleur contact avec les dirigeants des offices cantonaux PC. Avec de la bonne volonté réciproque, certaines incompréhensions ou malentendus, voire

quelques frictions, devraient pouvoir être éliminés.

Mais le principal problème actuel, et surtout futur, de l'USPC et de ses sections, est de constater un certain essoufflement, spécialement dans le recrutement de nouveaux membres, surtout des jeunes. Les anciens prennent de l'âge, les cadres, les dirigeants ne se renouvellent pas, ou difficilement.

Personne en Suisse ne conteste actuellement la protection civile. On sait qu'elle existe et qu'elle est indispensable, on connaît plus ou moins bien sa mission en cas de guerre, on peut compter sur elle lors de catastrophes civiles.

«L'enfant est devenu adulte», ainsi que l'a dit le commandant de corps Zumstein dans son exposé à l'Assemblée des délégués du 15 septembre 1979 à Langnau, parlant de la PC.

Peut-être est-ce à cause de cela qu'on pense n'avoir plus besoin de lui apporter le même appui qu'au début, de faire partie avec enthousiasme de ses supporters comme l'ont été nos ainés.

C'est là le danger pour la survie de nos sections cantonales et, par corollaire, de l'USPC.

Mais c'est aussi là que doit résider pour nous tous le piment de notre activité future. C'est une tâche importante et magnifique qui nous attend dans les prochaines années.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont œuvré et collaboré à la bonne marche de notre union. Mon merci s'adresse tout particulièrement à MM. Mumenthaler, Aeberhard, Wedlake et leurs collaborateurs de l'Office fédéral de la protection civile, au Comité central et à son président le professeur Wehrle, aux membres des commissions, spécialement à celles et à ceux de la Commission de rédaction et d'information, à Mlle Zobrist et M. Haenggli, de la direction de l'imprimerie Vogt-Schild, à M. H. Alboth, rédacteur et secrétaire général, et à M. E. Lehmann, trésorier central.

Et surtout, merci à vous, chères lectrices et chers lecteurs, merci aux annonceurs, merci à toutes celles et à tous ceux qui nous soutiennent et œuvrent ainsi à l'indépendance et à la défense de notre pays, dont la protection civile est une branche importante. Mes meilleurs vœux de joyeuses fêtes et bonne et heureuse année 1980!

Charles Reichler
Président de la Commission
de rédaction et d'information

KRÜGER

protège
abris anti-aériens
et de protection civile
contre l'humidité

Krüger+Co. 9113 Degersheim

En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et

3117 Kiesen BE
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 031 98 16 12
Tél. 021 32 92 90